



## Assouplissement des ZFE : la FEDA salue une mesure de bon sens

**Réagissant aux annonces gouvernementales de ce jour, la FEDA constate avec satisfaction que l'alerte qu'elle a lancée il y a plus de deux ans a été entendue. Les assouplissements annoncés devront, pour la distribution automobile, être complétés pour améliorer encore le dispositif.**

Ce matin, à l'occasion de la remise du rapport du comité national de concertation sur les ZFE, le Ministre de la Transition écologique a annoncé que seules les agglomérations encore concernées par le dépassement de seuils de pollution réglementaires devraient mettre en place une ZFE. Or, seules les agglomérations de Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg et Rouen sont aujourd'hui dans ce cas. Toutes les autres agglomérations de plus de 150 000 habitants, qui étaient en principe soumises à cette obligation, en seraient donc exemptées.

La FEDA salue cette mesure de bon sens qui permet de désamorcer la « bombe sociale » que constituait le dispositif des ZFE, synonyme de privation de liberté de circulation pour des millions de Français dans les quarante agglomérations les plus importantes.

**Voilà plus de deux ans que la FEDA, avec l'association 40 Millions d'automobilistes,** alerte les pouvoirs publics sur les risques socio-économiques et sur les graves défauts des ZFE-m. Ensemble, les deux organisations ont engagé un « Tour de France » des agglomérations concernées ; elles ont porté leurs propositions auprès du Gouvernement et des parlementaires ; elles ont contesté la légalité de certaines mesures en justice.

**La FEDA se réjouit d'avoir endossé avec l'association 40 Millions d'automobilistes,** ce rôle de lanceur d'alerte et que ce message ait été entendu par une part croissante des élus, des acteurs économiques et de la population.

La FEDA note également avec satisfaction que le rapport du comité national de concertation remis ce jour recommande la réforme de la vignette Crit'Air. La fédération n'a eu de cesse, en effet, de rappeler depuis des mois que cette vignette constitue un indicateur d'âge et non un indicateur du bon entretien du véhicule. Ainsi, un véhicule classé Crit'air 1 peut fort bien être plus polluant qu'une voiture classée Crit'air 2 ou 3 qui serait régulièrement et correctement entretenue.

La FEDA sera vigilante sur la mise en œuvre des assouplissements annoncés aujourd'hui. Elle appelle à perfectionner, à l'occasion de cette remise à plat, le dispositif des ZFE en y intégrant notamment **l'éco-entretien** qui permet de concilier efficacité écologique et justice sociale.

\* \* \*

*La Fédération de la distribution automobile est une organisation majeure de la filière aval de l'automobile qui porte depuis plus de quarante ans la voix de la distribution indépendante.*